



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## armement

Question écrite n° 32952

### Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la ministre de la défense de lui indiquer l'état du programme de bouclier antimissile, notamment en ce qui concerne les commandes de missiles SAMP (sol air à moyenne portée) qui devraient être effectives fin 2003.

### Texte de la réponse

La loi de programmation militaire pour les années 2003-2008 prévoit que la France se dotera à l'horizon 2010 d'une capacité initiale de défense anti-missile balistique destinée à protéger les forces projetées contre les menaces pouvant provenir d'aéronefs pilotés, de missiles balistiques d'une portée inférieure à 600 kilomètres ou de drones. Cette capacité s'appuiera sur un système d'interception, le système sol-air moyenne portée/terre block 1 (SAMP/T block 1) avec le missile Aster 30, sur un système d'alerte lointaine, le radar de veille et de poursuite de type M3R (mobile, modulaire et multifonction), et sur un système de gestion de l'engagement intégré aux structures de commandement et de conduite des opérations aériennes (SCCOA). Il est prévu que le radar M3R, notifié à Thales Raytheon Systems en septembre 2003, fera ses premiers essais fin 2007. Le SCCOA, pour sa part, fait actuellement l'objet d'une étude afin de déterminer les évolutions à lui apporter pour le rendre apte à gérer la menace balistique. L'acquisition du système d'interception s'inscrit dans le cadre du programme de famille de systèmes sol/air futurs (FSAF) conduit par l'organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR). Le contrat « FSAF phase 3 » a été notifié le 12 novembre 2003 au groupement d'intérêt économique Eurosam, qui regroupe Thales Air Défense et MBDA. Le montant du contrat s'élève à 2 972 MEUR (HT), dont 1 542 MEUR (HT) de part française. Il comprend, dans son volet SAMP/T, le développement de la version block 1 (hors radar de désignation d'objectif) et prévoit au profit des armées françaises la production de douze systèmes terrestres (six pour l'année de terre et six pour l'année de l'air) ainsi que 575 missiles Aster 30. La mise en service des missiles SAMP/T, après qualification de leur capacité anti-balistique, est prévue au début de l'année 2008, et leurs livraisons s'échelonneront entre 2008 et 2015.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32952

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 2004, page 781

**Réponse publiée le :** 30 mars 2004, page 2545